



Journée du 27 août 2008

LA FRANCE JOUE-T-ELLE DANS LA COUR DES GRANDS ?

Intervenants :

Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation, porte-parole du gouvernement

Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie

Claude Hagège, linguiste, École pratique des hautes études

Xavier Huillard, PDG de Vinci

Alain Juppé, maire de Bordeaux, ancien Premier ministre

Jean-Bernard Lévy, président du directoire de Vivendi

Frédéric Mitterrand, directeur de la Villa Médicis

Thierry de Montbrial, directeur général de l'Ifri

Gilles Pélisson, administrateur et directeur général d'Accor

Pierre Verluise, docteur en géopolitique, directeur du site « diploweb.com »

Animateur : Thierry Garcin, producteur délégué à Radio-France

Thierry Garcin, producteur délégué à Radio France

La France était une grande puissance jusqu'en 1939, statut qu'elle a perdu suite aux événements de la Seconde Guerre mondiale. Elle a retrouvé un statut de puissance moyenne, avec de fortes responsabilités internationales, et plusieurs grandes entreprises. Suite aux bouleversements de 1989, 1990 et 1991, la France s'est trouvée à nouveau en voie de déclassement. Depuis cette période, l'unilatéralisme américain s'est en effet accentué, l'Europe s'est modifiée et certaines économies émergentes, comme les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), semblent se diriger vers le statut de puissances politiques régionales.

Raymond Aron définissait la puissance comme la « capacité à modifier une situation, à imposer sa volonté, sachant qu'elle n'est jamais pérenne et qu'elle subit les aléas et les lois de l'histoire ».

Xavier Huillard, PDG de Vinci

Dans le domaine de la construction et de la concession, la France détient les numéros 1 et 2 mondiaux, elle joue donc de façon évidente dans la cour des grands.

Deux questions se posent : comment la France a-t-elle atteint ce statut, et comment peut-on continuer à consolider ces leaderships et à en développer de nouveaux ?

Trois points pour y répondre:

- Dans le domaine de la construction, le succès français résulte du fait que la France a, dès le milieu du XVIIIe siècle, ouvert des écoles formant des ingénieurs à la fois spécialistes et adaptables, tout en menant une politique d'aménagement du territoire extrêmement ambitieuse, qui a permis d'équiper le pays d'un puissant réseau d'infrastructures de transport et d'équipements publics, favorisant la consolidation de groupes, au niveau national puis international. S'il est primordial d'avoir des formations de haut niveau, il faut également que les jeunes ingénieurs français puissent trouver du travail en France, c'est-à-dire que tous les sièges des entreprises françaises ne s'expatrient pas à l'étranger, comme c'est le cas en Italie.
- La France a également inventé et développé un concept précurseur : la concession, qui a permis à plusieurs grandes entreprises telles que Suez, Veolia ou Vinci de se développer et sans laquelle elles n'auraient pas atteint leur statut actuel. Elle consiste à s'inscrire dans le très long terme, ce qui est d'ailleurs conforme aux nouvelles problématiques de développement durable. Au-delà des infrastructures de transport, la concession se développe désormais dans d'autres domaines, dans le cadre du partenariat public/privé, et il serait intéressant de développer davantage ces domaines, pour permettre aux entreprises françaises d'y exceller ensuite à l'international.
- Le modèle managérial de la France mise sur l'homme et intègre de plus en plus de problématiques sociales et environnementales. Les récents événements liés à la crise financière américaine soulignent le rejet d'une certaine forme de capitalisme froid. Le capitalisme rhénan, porteur de davantage de valeurs sociétales, peut donc gagner du terrain.

En résumé, la France se trouve face à trois grands chantiers :

- Une révolution de la formation, avec la modernisation des campus, le regroupement des écoles, l'octroi d'autonomie et de moyens qui augmenteront le niveau de la formation, notamment en attirant les meilleurs professeurs et élèves étrangers, et dans laquelle les grandes entreprises ont un rôle important à jouer.
- Une révolution normative, qui vise à alléger les procédures au profit des actes et de la confiance. Il faut un peu moins d'esthétisme réglementaire, et un peu plus d'efficacité économique. Dans le cadre de la révolution verte, il serait intéressant d'autoriser les variantes environnementales dans les marchés publics, et de rénover certains bâtiments dans une optique énergétique.
- Une révolution des services publics, à l'image de ce qu'il s'est passé pour Vinci dans le domaine des autoroutes et des parkings, qui permettrait, en concédant au privé certaines activités de service public, de créer de futurs champions internationaux.

La France joue dans la cour des grands, et est tout à fait capable de créer les nouveaux « standards » de demain, face aux nouvelles questions soulevées par la mondialisation, telles que les ressources en eau, la gestion des flux, l'état de la planète ou la mobilité des biens et des personnes. Elle est culturellement bien armée pour cela, pour peu que ses entreprises soient audacieuses et innovantes sur leur marché domestique, tout en jouant à fond la carte européenne, dont la France a plus que jamais besoin et que les entrepreneurs doivent soutenir.

Jean-Bernard Lévy, président du directoire de Vivendi

La France joue dans la cour des grands, grâce à ses grandes entreprises, notamment dans le domaine de l'hôtellerie, du BTP, des télécoms, mais aussi dans l'électronique, l'automobile, les services, l'énergie, la publicité ou les assurances.

La France a bien su profiter de la construction européenne pour faire émerger ces leaders mondiaux.

L'influence croissante des groupes en provenance des pays émergents se fait de plus en plus sentir, comme en témoigne le récent projet de fusion entre deux géants des télécoms, d'Inde et d'Afrique du Sud. Les pays émergents ont des populations, des taux de croissance et des ressources naturelles importantes, qui en font des acteurs puissants.

L'influence des groupes chinois empruntera le même chemin si la Chine consent à ouvrir son marché intérieur et à accepter la réciprocité, notamment dans les services, ce qui n'est pas actuellement le cas. La concurrence sera alors plus rude.

Trois menaces pèsent sur les groupes français au-delà de celle des pays émergents :

- Celle de ne pas avoir le soutien permanent du gouvernement français et des instances européennes. Les grandes entreprises doivent être considérées comme des vecteurs de croissance et de rayonnement, comme c'est le cas chez les autres grands acteurs mondiaux. La France n'est pas présente dans les industries de nouvelles technologies, l'électronique, l'informatique, Internet et les médias numériques, qui sont pourtant très dynamiques et tirent la croissance aux États-Unis et en Asie. Ces industries devraient être soutenues.
- Celle de démultiplier les taxes pour faire face aux problèmes, ce qui constitue un frein à la croissance et à l'établissement d'une saine concurrence. La taxation des prix de détail en matière de télécommunication est une erreur. Pour rester dans la cour des grands, il faut cette révolution dans les esprits : il faut laisser le marché s'exprimer et l'entreprise se développer.

- Celle de ne pas prendre conscience du retard pris au niveau des investissements des entreprises dans l'enseignement, l'université, les grandes écoles et la recherche, même si des efforts ont été faits avec les Crédits impôt recherche (CIR) et avec l'autonomie des universités. Il faut développer ParisTech et réunifier les grandes écoles dont la segmentation est ancestrale.

Concernant la culture, l'exception culturelle a permis à la France de développer des industries culturelles fortes. Si Vivendi occupe la place de numéro un mondial dans la musique et dans les jeux vidéo, c'est grâce à l'exception culturelle que la France a défendue. La France vise à l'universalité, une belle mission qu'elle doit conserver.

Gilles Pélisson, administrateur et directeur général d'Accor

Il sera de plus en plus difficile à l'avenir de rester dans la cour des grands, c'est-à-dire d'être leader ou en tout cas d'être écouté.

Avec l'avènement des nouvelles puissances telles que la Chine ou le Brésil, les règles du jeu ont changé, et la compétition a augmenté.

En tant que petit pays en termes de nombre d'habitants, la France se doit d'être exemplaire et de mobiliser ses moyens avec efficacité.

Trois axes sont essentiels pour maintenir la position de la France :

- Cultiver les pôles d'excellence, et notamment les services, avec le concours de l'ensemble des intervenants, politiques comme industriels. La France régresse dans le domaine du tourisme, où elle a traditionnellement une place de leader, notamment en termes de dépenses par habitant. Il faut revoir à la hausse les budgets de promotion. Il faut également se garder du protectionnisme qui nuit à la réputation et aux échanges du pays, et de l'étatisme qui conduit à multiplier des taxes qui nuisent à la compétitivité.
- Préparer la jeunesse au marché du travail de demain, qui sera plus concurrentiel du fait de l'arrivée sur le marché de nouveaux acteurs notamment les Indiens, les Indonésiens, avec leurs universités et leurs brevets. Il faut accentuer l'investissement dans les campus et permettre aux jeunes de partir à l'étranger afin de mieux connaître leurs futurs concurrents.
- Doter le pays de filières de financement, banques ou fonds souverains, qui permettent d'apporter des financements et d'avoir une certaine autonomie.

Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation, porte-parole du gouvernement

La cour des grands est un combat quotidien, qui résulte de l'association entre la globalisation et le progrès technique. Les leaderships apparaissent et disparaissent.

À l'image de ses succès aux Jeux olympiques, la progression fulgurante de la Chine est extraordinaire. Les récentes évolutions montrent que le monde évolue en permanence, et ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera peut-être plus dans un futur proche. Cet état de fait nécessite une remise en question permanente.

Pour rester dans la cour des grands, il faut le vouloir très fort, et ensuite le pouvoir. La mondialisation n'est pas une option que l'on choisit ou non, c'est une évolution inconditionnelle que la France a trop subie sans chercher à tirer profit des opportunités qu'elle présente. Elle est restée sur ses certitudes, au lieu de se confronter à l'extérieur.

Nous assumons désormais ce message de conquête et nous nous employons à donner les moyens. Il faut notamment replacer la valeur travail au cœur de tout. Le changement est en cours, mais à l'image des conditions de négociation dans la grande distribution qui viennent d'être modifiées, cela prend du temps. Elle a aussi été victime des tabous circulant autour des mots « capitalisme » et « libéralisme ».

La France a cependant un atout, une french touch, mélange d'audace et de créativité, qui lui permet d'obtenir, dans un certain nombre de domaines, des résultats exceptionnels. La France est ainsi au premier rang de l'industrie du luxe et se distingue aussi dans de nouveaux marchés, comme celui du jeu vidéo, qui illustre bien le mélange de forte technologie et de créativité qui fait la force française. Grâce à cette particularité, la France peut rester dans la cour des grands. Les combats doivent être menés en mettant l'accent sur les points forts de la France. Il faut ainsi conforter l'innovation, et non pas copier. C'est ce qui a été fait avec le Crédit impôt recherche, et avec les pôles de compétitivité qui continuent d'être développés.

Il faut lutter pour défendre la propriété intellectuelle et mettre fin au téléchargement illégal, qui équivaut au vol, et la France se bat pour cela.

Aujourd'hui nous voulons rester dans la cour des grands et nous voulons nous en donner les moyens.

Pierre Verluise, docteur en géopolitique, directeur du site « diploweb.com »

Les élargissements européens de 2004 et 2007 ont amoindri les performances communautaires en matière de recherche et développement (R&D). Les nouveaux États membres consacrent à peine 1 % de leur PIB à la R&D, contre plus de 3 % pour les États-Unis, ce qui a des incidences sur la place de l'UE et donc de la France dans le monde.

Thierry de Montbrial, directeur général de l'Ifri

Une partie de la culture économique française reste extrêmement archaïque, à l'image des succès rencontrés par M. Besancenot et des déboires du Parti socialiste.

Si le libéralisme est moins maudit qu'avant, il n'a pas vraiment de base sociale forte en France. L'État reste très présent et continue de multiplier les impôts supplémentaires.

Claude Hagège, linguiste, École pratique des hautes études

De nombreux procès sont régulièrement intentés à diverses entreprises par des collectifs intersyndicaux défendant le droit de travailler en français en France ou d'autres groupements, à propos de l'usage du français en France. Le fait d'imposer l'usage du français est aujourd'hui un acte condamnable, et parfois condamné. Paradoxalement, de nombreux travailleurs étrangers francophones ne peuvent pas venir travailler en France, car ils ne parlent pas l'anglais !

Cela rompt avec une tradition de politisation de la langue française, qui remonte au XVI^e siècle et semble s'être arrêtée au début de la décennie 1990, sous prétexte qu'il n'a pas encore été montré que le fait d'imposer le français dans les entreprises françaises en France les rende plus compétitives au plan mondial.

La question se pose donc de savoir si la France a raison d'encourager l'anglais comme elle le fait, alors que le français, « langue politique », subit le déclin de popularité de tout ce qui se rapporte à l'État.

La France joue dans la cour des grands, et si elle veut y rester, elle doit impérativement promouvoir sa culture et sa langue, comme l'exception culturelle a permis au cinéma français de s'en sortir mieux que ses voisins italiens et allemands.

La langue étant la base de la culture d'un pays, la France n'a aucun intérêt, pour continuer à jouer dans la cour des grands, à brader sa langue.

La France a une vocation méditerranéenne, mais aussi atlantique. Être atlantiste ne signifie pas être inféodé aux désirs américains, mais souhaiter promouvoir la francophonie, et tenir compte du Québec, dans lequel les entreprises françaises devraient investir davantage. Le Québec est un formidable atout pour la langue française, depuis la loi 101 de 1975 qui l'a rendue obligatoire : les étrangers qui viennent y travailler doivent apprendre le français.

La francophonie n'est pas synonyme d'Afrique, elle représente d'abord les Français, mais aussi la Russie, l'Indonésie, le Vietnam, le Cambodge, la Thaïlande, qui sont des pays demandeurs en matière de défense du français, demandes auxquelles la France ne répond pas assez. Ces communautés sont autant d'opportunités pour le marché et pour le rayonnement de la langue et de la culture française.

Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie

La République française vient d'inscrire la francophonie dans sa Constitution et cela marque un progrès formidable.

La France doit marcher sur ses deux jambes, que sont l'Europe et l'espace francophone.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) compte 53 membres, 2 membres associés, 13 pays observateurs, soit 68 États et gouvernements membres. Les gouvernements non souverains sont le Québec, la communauté française de Belgique, et le Nouveau-Brunswick.

L'organisation compte environ un tiers des membres des Nations unies, 693 universités membres de l'agence universitaire de la francophonie, dont certaines appartiennent à des pays non membres de l'organisation, et 32 réseaux scientifiques multilatéraux.

Les adhésions ne sont toutefois pas complètes, avec l'absence de l'Algérie et d'Israël, dont l'adhésion est souhaitée.

Sur les 27 pays membres de l'UE, 14 États sont membres de l'OIF, mais cette majorité ne correspond pas à la réalité de la pratique de la langue française en Europe.

La demande de langue française est toujours vivace dans le monde, au travers des besoins dans les universités étrangères notamment. Il y a à l'heure actuelle 900 000 professeurs de français dans le monde.

Le réseau de lycées et de centres culturels français dans le monde est extraordinaire, et nécessite des moyens financiers.

Contrairement à l'anglais, à l'espagnol et au portugais, qui bénéficient de relais immenses grâce aux États-Unis, à l'Amérique hispanophone et au Brésil, le français ne peut compter principalement que sur la France pour assurer sa pérennité.

Il ne faut pas oublier que le français ne se rapporte pas qu'à la langue, mais aussi à des valeurs

et à un système juridique, qui sont importants pour réaliser des affaires et investir, dans des pays qui en ont besoin. Il ne faut pas lutter contre l'anglais, mais pour la diversité culturelle et linguistique dans le monde.

L'exception culturelle pour laquelle la France s'est battue a été sublimée pour arriver à la diversité culturelle, au travers de la Convention sur la diversité des expressions culturelles qui a été signée à l'UNESCO par tous les pays, à l'exception des États-Unis et d'Israël. La francophonie a joué un rôle clé dans le combat pour l'obtention de cette convention, aux côtés de l'hispanophonie, de la lusophonie, de l'arabophonie et d'autres groupements.

Frédéric Mitterrand, directeur de la Villa Médicis

Le rôle de la Villa Médicis, est d'être un symbole actif et un instrument dynamique du rayonnement de la culture francophone dans les domaines de la francophonie, les relations méditerranéennes, l'Europe.

La Villa Médicis se trouve au cœur de Rome. Elle a été construite par un cardinal Médicis fils du pape, et a été rachetée par Napoléon en 1803. Elle est donc désormais le siège de l'Académie de France à Rome, qui avait été fondée par Louis XIV dans le but de copier l'art italien florissant du XVIIe siècle.

Les deux missions traditionnelles de la Villa Médicis sont d'une part la mission Colbert, qui consiste à recevoir des artistes censés travailler leur œuvre, et d'autre part la mission initiée par Malraux, qui fait de la Villa un centre d'exposition patrimoniale mettant en valeur les liens de la culture française avec la culture italienne et les autres cultures méditerranéennes.

La nomination du peintre Balthus à la tête de la Villa Médicis a accentué son rayonnement, mais des critiques sont apparues depuis :

- Le coût des pensions accordées aux artistes par rapport aux services qu'ils rendent à la République
- La banalité des expositions patrimoniales organisées, déjà fortement présentes partout en Europe.
- Le lieu même de Rome, qui a été critiqué pour son faible rayonnement culturel actuel.

Ces critiques sont jugées infondées. Les expositions patrimoniales sont magnifiées par la splendeur de la Villa, qui de plus bénéficie de l'espace suffisant pour les accueillir. Quant à la localisation géographique, Rome reste un centre culturel important, comme en témoignent les récentes installations de nombreux marchands d'art. Le sud de l'Europe redevient le cœur de l'Europe culturelle, avec l'ouverture du musée Guggenheim à Bilbao, le quadrilatère de Madrid, ou l'installation de François Pinault à Venise.

Pour mener à bien la mission de la Villa Médicis, plusieurs points sont à prendre en compte :

- Veiller à ce que les pensionnaires ne soient pas que des Français, mais que la Villa soit ouverte au reste du monde, et notamment au reste du monde francophone, pour un enrichissement mutuel.
- Diversifier les expositions, en mettant l'accent notamment sur l'apport des artistes italiens dans le monde, ce qui permettra d'impliquer les Italiens de Rome dans la vie de la Villa, et en organisant un tour de la Méditerranée.
- Sortir la Villa Médicis du giron de certains privilégiés et l'ouvrir davantage au grand public.

La Villa Médicis sera ainsi vraiment au service du rayonnement culturel francophone.

Alain Juppé, maire de Bordeaux, ancien Premier ministre

La langue française doit être défendue, même si l'on ne peut nier que l'anglais est la langue véhiculaire globale du XXI^e siècle. Il doit être possible d'exprimer des idées dans d'autres langues, et notamment l'anglais, et cela doit être développé et encouragé, mais l'usage du français dans le monde reste un critère important pour continuer à jouer dans la cour des grands. Il faut aimer le français, sans recourir exagérément aux anglicismes. La mondialisation apporte la diversité, et le français doit y avoir sa place. La majorité des documents issus de Bruxelles actuellement le sont en anglais. La francophonie ne se porte pas bien, et il y a un combat à mener.

Concernant la politique étrangère de la France, plusieurs priorités ont vu le jour :

- la défense des intérêts de la France, et notamment sa sécurité et ses intérêts économiques
- l'investissement de la France au sein de l'Europe
- la défense de la démocratie, des droits de l'homme, de l'État de droit
- le développement du multilatéralisme et de la gouvernance mondiale
- l'utilisation du rayonnement culturel et linguistique de la France comme un moyen d'influence

Le titre de l'université d'été du MEDEF « Voir en grand » rompt avec l'état d'esprit actuel et il faut en avoir le courage car ce n'est pas très à la mode. La France en est encore à se demander si elle a envie de jouer dans la cour des grands ; Elle dépense beaucoup d'énergie à se repentir sur des faits passés, et se laisse abattre par le « déclinisme ». Or, pour jouer dans la cour des grands, il faut d'abord raffermir les mentalités, et les comportements.

De plus, la mondialisation a entraîné un déplacement formidable des pôles de puissance et de richesse. L'OCDE pèsera moins d'un dixième de la population mondiale d'ici à 2050, tandis que le transfert des richesses vers les pays émergents s'accélère.

Malgré cela, la France peut continuer à jouer dans la cour des grands, comme l'a montré le rapport Camdessus.

Trois grands chantiers sont ouverts :

- Continuer les réformes intérieures pour adapter la France à la mondialisation, notamment en ce qui concerne l'enseignement supérieur et la formation, les universités françaises doivent être accueillantes pour les étudiants étrangers. La sphère publique doit également être allégée, en revoyant notamment l'organisation des ministères.
- L'Europe
- Maintenir l'ambition du peuple français, qui doit faire preuve de plus d'optimisme pour sortir d'une sorte de déprime collective. La France doit avoir la foi et est en mesure de porter un triple message : humaniste, de par sa position traditionnelle concernant les droits de l'homme, altermondialiste, pour lutter contre les dérives d'un capitalisme financier de plus en plus opaque, et écologique, pour trouver de nouvelles voies de développement et de croissance.

La France est encore un pays écouté dans le monde, et c'est pourquoi il peut encore jouer dans la cour des grands.

Conclusion

Thierry de Montbrial, directeur général de l'Ifri

Beaucoup d'étrangers doivent s'étonner que la France se pose la question de savoir si elle joue dans la cour des grands. La France a l'obsession de la décadence, issue de la défaite française de 1940, dont elle a du mal à se remettre. La France doit vouloir rester grande, mais ne doit pas trop le dire, car cela la ridiculise. Elle doit aussi abandonner son côté donneur de leçon, qui ne signifie pas être grand. L'époque du Gaullisme est révolue, et a fait place, peut-être un peu trop, à un nouvel atlantisme.

La France doit être exemplaire par ses actes, et également dans le domaine des valeurs et des droits de l'homme, avant de critiquer les carences des autres pays. Il n'est pas possible de dénoncer ailleurs des affaires de corruption, et d'invoquer en France la raison d'État, comme l'illustre l'affaire des frégates de Taiwan. Il est impossible de rayonner du point de vue culturel ou de la défense, sans avoir une économie solide, ni de démultiplier les actions françaises, sans le levier de la construction européenne.

Il est nécessaire d'être stratège en politique étrangère, en étant moins marqué par l'idéologie. L'exemple du Kosovo suivi des récents événements en Géorgie montre les limites de l'idéologie. Il n'est pas possible d'avoir deux poids deux mesures en politique étrangère, et de refuser aux Ossètes du Sud et aux Abkhazes ce qui a été accordé aux Kosovars.

Pierre Verluise, docteur en géopolitique, directeur du site « diploweb.com »

Depuis 1950, la France s'adapte à l'évolution du contexte international, notamment par sa volonté de construire l'Europe, puis plus récemment par sa réintégration à l'OTAN.

La France doit être exemplaire pour optimiser sa place dans l'Europe, car elle ne pèse que 8,41 % des voix au Conseil européen, et sa place dans la cour des grands doit se défendre avec l'Europe. Il serait intéressant de renforcer ce qui existe déjà en matière d'analyse géopolitique de l'Europe.

Questions de la salle

Un intervenant, membre de la confédération étudiante, estime que la France fait face à des problèmes de formation et de manque de moyens pour les universités, couplés à un problème de débouchés. Peu de docteurs trouvent du travail dans des laboratoires en France, dans de grandes entreprises françaises ou des PME/PMI, contrairement à ce qu'il se passe à l'étranger et dans le monde anglo-saxon.

Jean-Bernard Lévy, rappelle que les types de formation doivent être reliés aux besoins des entreprises. La formation doctorante est adaptée au travail de recherche, mais pas à un début de carrière en entreprise. La réforme du Crédit impôt recherche va dans le sens de l'amélioration de l'offre de travail pour les doctorants.

Gilles Pélisson estime que le doctorat n'est pas la meilleure façon de rentrer dans l'entreprise.

Un intervenant, journaliste, exprime sa désapprobation en estimant qu'il n'est pas possible d'avoir deux poids deux mesures concernant la colonisation, et que la France ne peut pas donner de leçons aux Turcs concernant le génocide arménien tout en niant les tortures qui ont été pratiquées en Algérie.

Alain Juppé rappelle que la France reconnaît davantage que d'autres pays ses responsabilités historiques, peut-être parce qu'elle donne aussi plus de leçons. Des efforts continuent d'être faits dans ce domaine, notamment à Bordeaux avec l'ouverture d'un musée de l'esclavage.